

Bilan social de la crise sanitaire liée au covid-19

Cette enquête vise principalement la période de mars 2020 au 30 juin 2021, ci-après dénommée « *période de référence* ».

Informations générales

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Secteur d'activités :

Effectif de l'entreprise :

Personne de contact

Nom et prénom :

Adresse e-mail :

A. Embauche

1. Avez-vous procédé à des embauches durant la période de référence (CDI, CDD, intérim, stages) ?

Oui, nous n'avons pas changé nos plans d'embauche

Oui, en raison de la crise sanitaire

Non, la crise sanitaire a modifié nos plans d'embauche

Non, de toute manière nous n'avions pas prévu d'embaucher durant cette période

2. La crise sanitaire a-t-elle conduit à la modification de vos profils d'embauches durant la période de référence ?

Oui, en raison de la crise sanitaire nous avons dû adapter nos profils d'embauches

Non, la crise sanitaire n'a rien changé à nos profils d'embauches

B. Résiliation de contrats de travail

3. Avez-vous procédé à des résiliations de contrats de travail durant la période de référence ?

Oui, ces résiliations auraient eu lieu même en l'absence de crise sanitaire (motifs liés à la personne du salarié/motifs économiques)

Oui, en raison de la crise sanitaire (motifs économiques)

Non, mais nous n'avons pas reconduit les contrats temporaires en raison de la crise sanitaire (non-reconduction de CDD, contrats de mission)

Non, cela n'était pas nécessaire

C. Télétravail

4. Vos salariés ont-ils eu recours au télétravail durant la période de référence ?

Oui

Non

5. A quelle proportion ?

Entre 1 à 20% des salariés

Entre 21 à 40% des salariés

Entre 41 à 60% des salariés

Plus de 60% des salariés

6. A quelle fréquence en moyenne ?

1 jour par semaine

2 à 3 jours par semaine

4 jours ou plus par semaine

7. Avant la période de référence, quel était le pourcentage de salariés ayant eu recours au télétravail au sein de votre entreprise ?

Entre 1 et 20% des salariés

Entre 21 et 40% des salariés

Entre 41 et 60% des salariés

Plus de 60% des salariés

8. A quelle fréquence en moyenne ?

1 à 2 jours par mois

1 jour par semaine

2 à 3 jours par semaine

4 jours ou plus par semaine

9. De manière générale, quel a été l'impact du télétravail sur le bien-être de vos salariés (équilibre vie professionnelle/vie privée, déconnexion, isolement...) durant la période de référence ?

Positif

Mitigé (il y a un équilibre entre les points positifs et les points négatifs)

Points positifs :

Points négatifs :

Négatif

10. De manière générale, quel a été l'impact du télétravail sur l'efficacité/la productivité de vos salariés durant la période de référence ?

Positif

Mitigé (il y a un équilibre entre les points positifs et les points négatifs)

Points positifs :

Points négatifs :

Négatif

11. Quel a été l'impact du télétravail sur l'organisation de l'entreprise durant la période de référence ?

Positif

Mitigé (il y a un équilibre entre les points positifs et les points négatifs)

Points positifs :

Points négatifs :

Négatif

12. Comment envisagez-vous le travail à l'avenir dans votre entreprise ?

Hybride nécessairement (télétravail et présentiel)

Hybride éventuellement (télétravail oui mais le mode présentiel reste la norme)

Présentiel uniquement

13. Envisagez-vous de mettre en place un régime spécifique de télétravail au sein de votre entreprise après la pandémie ?

Oui

Oui, car le régime de télétravail élaboré avant le début de la période de référence est à adapter (par rapport à la nouvelle convention relative au régime juridique du télétravail)

Non

Non, car le régime de télétravail élaboré avant le début de la période de référence fonctionne déjà bien

14. A quelle fréquence en moyenne ?

1 jour par semaine

2 à 3 jours par semaine

4 jours ou plus par semaine

D. Chômage partiel

15. Durant la période de référence vos salariés ont-ils bénéficié du chômage partiel ?

Oui

Non

16. A quelle proportion ?

Entre 1 et 20% des salariés

Entre 21 et 40% des salariés

Entre 41 et 60% des salariés

Plus de 60% des salariés

17. Quelle était la moyenne des heures chômées dans votre entreprise pendant la période de référence ?

Entre 1 et 20% d'heures chômées

Entre 21 et 40% d'heures chômées

Entre 41 et 60% d'heures chômées

Plus de 60% d'heures chômées

E. Formation des salariés

18. Avez-vous formé vos salariés durant la période de référence ?

Oui, nous n'avons pas changé nos plans de formation

Oui, en raison de la crise sanitaire afin de nous adapter aux nouveaux défis

Non, la crise sanitaire a modifié nos plans de formation

Non, de toute manière nous n'avions pas prévu de former nos salariés durant cette période

F. Relation entre l'employeur et le salarié

19. De manière générale, la relation (communication, interaction, disponibilité) entre l'employeur (équipe managériale) et le salarié a-t-elle changé durant la période de référence par rapport à la relation avant le début de la pandémie ?

Non, il n'y a pas eu de changement

Oui, la relation s'est améliorée

Oui, la relation s'est dégradée

20. Pensez-vous que de manière générale vos salariés ont développé un sentiment d'appartenance à l'entreprise (partage des valeurs) durant la période de référence ?

Oui, plus qu'avant la crise

Non, pas plus qu'avant la crise

Moins qu'avant la crise

Je ne sais pas

21. Pensez-vous que de manière générale vos salariés ont développé un sentiment de confiance à l'égard de l'entreprise/des managers durant la période de référence ?

Oui, plus qu'avant la crise

Non, pas plus qu'avant la crise

Moins qu'avant la crise

Je ne sais pas